

Feuille d'émargement à la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

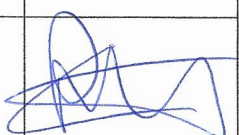
Société : SCI ASCEO

Capital Social : 76 000€

Siège Social : 21, Rue Victor-Hugo 49130 LES PONTS DE CE

Numéro RCS : 490 682 762 à Angers

Ordre du jour : Injonction de dépôt de la déclaration des bénéficiaires effectifs

Nom et adresse de l'actionnaire	Nombre de voix	Contact	Nom du mandataire	Signature
MME MILLIOT Sophie 85, chemin des gros buaux-06800 CAGNES SUR MEA	50%			
MME BIGOT Cécile 20, Avenue de Tolède- 44800 ST HERBLAIN	50%			

Total des membres présents : 2

Je certifie la véracité des informations inscrites sur la feuille de présence et le nombre d'associés présent à l'assemblée générale.

Fait le 12/07/2024 aux Ponts de cé

Signature de la Présidente

Mme MILLIOT Sophie



PV assemblée générale extraordinaire de la SCI ASCEO

Le douze juillet deux mille vingt-quatre, à 10h00, les membres de la SCI ASCEO 490 682 762 R.C.S Angers, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire pour la mise à jour de la déclaration des Bénéficiaires Effectifs.

Les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale extraordinaire désigne MME MILLIOT Sophie- 85, Chemin des gros buaux-06800 CAGNES SUR MER en qualité de présidente de séance et MME BIGOT Cécile- 20, Avenue de Tolède-44800 SAINT HERBLAIN en qualité de secrétaire.

Elle constate que l'ensemble des associés présentes est propriétaire de 50% parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La convocation c'est fait par voix orale.

Elle rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant : Injonction de dépôt de la déclaration des bénéficiaires effectifs.

Elle informe que l'enregistrement auprès de l'INPI a été effectué le Huit Juillet deux mille vingt-quatre pour un montant de 97€46.

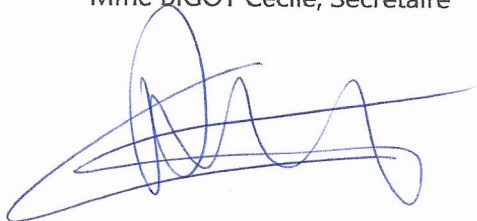
L'ordre du jour ayant été examiné et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h15

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Mme MILLIOT Sophie, Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. MILLIOT', with a horizontal line extending to the right.

Mme BIGOT Cécile, Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. BIGOT', with a large, stylized loop at the beginning and a horizontal line extending to the right.